Pays-Bas : Rik, 18 ans, poignardé à mort, alors qu'il allait à son travail. Le migrant soudanais, accusé de l'avoir tué, était si "confus" que "l'atrocité ne peut lui être reprochée"

22/10/2020 à 21h35

Pays-Bas – Un individu de 25 ans sera jugé en janvier prochain pour avoir poignardé à mort un jeune homme de 18 ans dans la ville d'Oss, en avril dernier. Le meurtrier est un réfugié soudanais connu de la police comme un fauteur de troubles.

Les Pays-Bas veulent expulser le demandeur d'asile. Cela serait lié à l'amélioration de la situation au Soudan, le pays d'où provient l'accusé.

L'accusé Abdallah A. n'était pas au tribunal. Les parents de Rik y étaient pour recevoir un rapport sur l'état mental de l'accusé. Selon ce rapport d'expertise, **Abdallah était si**

confus le matin du 19 avril que l'atrocité ne peut lui être reprochée. Il n'était pas maître de ses actions.

Le procureur et l'avocat ont souligné qu'il leur est très difficile de parler au suspect. Cela s'explique en partie par la barrière de la langue, mais aussi par les problèmes psychologiques du ressortissant soudanais.

(…)

Rik van de Rakt a été retrouvé mort à côté de son vélo dans ce qui, selon la police, semblait être une attaque gratuite. Des témoins oculaires affirment que le migrant pourrait avoir été impliqué dans une autre attaque plus tôt dans la journée. Selon le Telegraaf, il était dans un "état de confusion mentale" lorsqu'il a été arrêté à la gare d'Oss.

La victime et le réfugié vivaient tous deux dans la ville voisine de Heesch. Le village a fait la une des journaux il y a quatre ans lorsque des habitants ont protesté contre le projet de création d'un centre d'accueil pour migrants en suspendant deux cochons morts à un arbre à l'endroit proposé. Le centre de réfugiés n'a jamais été construit.

Dutch News / BD.nl